



IRDA PARIS

Institut de recherche
en droit des affaires
de Paris

Revue des sommaires

Jeudi 4 juin 2026

[Liste des revues et disponibilité à la salle de droit commercial](#)

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
202^e année
4 juin 2026
n° 21 / 8130^e
pages 945 à 992



ÉDITORIAL

945 La recherche juridique est morte, vive la recherche juridique !, *François Lichère*

ACTUALITÉS

- 948 Cessation des paiements (report de la date) : extension de procédure
- 949 Contrat à durée déterminée (prix) : portée d'une résiliation anticipée
- 950 Mariage (vice du consentement) : prescription de l'action en nullité
- 950 Filiation (conflit de lois) : pluralité de systèmes de droit
- 954 Appel correctionnel (exception de nullité) : formalité du rapport
- 956 Saisie immobilière (disproportion) : office du juge de l'exécution

POINTS DE VUE

- 957 1526, un notaire préserve l'intégrité du territoire français !, *Bernard Beignier*
- 959 L'Iran sous l'ombre d'une ingérence meurtrière, *Reza Bastani Namaghi*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 968 **Nouvelle Bibliothèque de Thèses** : L'interprétation du droit international privé de l'Union européenne, Étude de la jurisprudence de la Cour de justice, *Sophie Duparc*
- 971 La systématisation du droit administratif européen en France et en Allemagne, *Alex Micheau*
- 974 **Panorama** : Exécution des peines, *Jean-Paul Céré, Joana Falxa et Éric Péchillon*
- 984 **Notes** : Le majeur protégé gardé à vue et l'information du protecteur : et ça continue encore et encore..., *note sous Cons. const. 3 avr. 2026, Véronique Tellier-Cayrol*
- 987 Souplesse et pragmatisme dans l'information du débiteur d'une créance titrisée, *note sous Com. 4 mars 2026 et 15 avr. 2026 [3 arrêts], David Martel*

ENTRETIEN

- 992 Catherine Ménabé – L'acquittement des frais de justice pénale par les condamnés

322621



Lefebvre Dalloz

Recueil Dalloz

PRÉSIDENTE ET PRINCIPALE ASSOCIÉE,
LEFEBVRE SARRUT
10 place des Vosges – 92400 Courbevoie
542 052 451 RCS Nanterre
recueil@dalloz.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
JULIEN TANGUY,
représentant permanent de Lefebvre Sarrut
DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE DELESALLE SORDET
DIRECTRICE
DE LA RÉDACTION CIVIL, PÉNAL ET IMMOBILIER,
CORINNE GENDRAUD

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BENABENT, NICOLAS DUBAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MÉZAL
DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCAL DEUNGER

RÉDACTION

DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD

RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVAL

CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET
Concurrence-Distribution : Eric CHEVRIER
Contrat d'affaires : Xavier DELPECH
Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH
Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD
Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET
Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Laurence BREUZE-DINNAT

Lindsay GILBERT

Première secrétaire de rédaction :

Katy PERCHEREAU

Directrice de la Production éditoriale :

Anne-Laure CHAUMEIL MENNESSIEZ

Directeur artistique : Patrick VERDON

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Alexandra DORAY, Directrice

Responsable relations clients : Corinne ROUTIER

src@lefebvre-dalloz.fr - Tél. : 01 83 10 10 10

Directrice de clientèle Publicité : Carole MESSALATI

publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 1 234,20 € TTC

Etranger : 1 304,64 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1027 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Juin 2026

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz

10 place des Vosges – 92400 Courbevoie

RCS Paris 572 195 550 / Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z / TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

François Lichère

945

La recherche juridique est morte,
vive la recherche juridique !

ACTUALITÉS

948

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Cautionnement (mention manuscrite) :

réduction par un tiers, *Com.* 6 mai 2026

Entreprise en difficulté

Cessation des paiements (report de la date) :

extension de procédure, *Com.* 20 mai 2026

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (soumission au statut) :

biens appartenant au domaine public,

Civ. 3^e, 21 mai 2026

949

DROIT CIVIL

Bien-Propriété

Propriété (acte de notoriété acquisitive) :

absence de force probante,

Civ. 3^e, 21 mai 2026

Contrat-Responsabilité-Assurance

Contrat à durée déterminée (prix) : portée

d'une résiliation anticipée, *Com.* 13 mai 2026

Convention (interprétation par le juge) :

acte non ambigu, *Com.* 13 mai 2026

Transaction (ordre public) : prévisibilité

des sommes versées, *Com.* 13 mai 2026

Assurance (paiement de l'indu) :

versement d'une indemnité par l'assureur,

Civ. 2^e, 28 mai 2026

Assurance (dommages-ouvrage) : notification

d'un refus de garantie, *Civ.* 3^e, 28 mai 2026

Famille-Personne-Succession

Mariage (vice du consentement) : prescription

de l'action en nullité, *Civ.* 1^{re}, 20 mai 2026

Filiation (conflit de lois) : pluralité de systèmes

de droit, *Civ.* 1^{re}, 20 mai 2026

Autorité parentale (délégation) : droit du

mineur à être entendu, *Civ.* 1^{re}, 20 mai 2026

Autorité parentale (ordonnance

de protection) : droit du mineur

à être entendu, *Civ.* 1^{re}, 20 mai 2026

Autorité parentale : contribution à l'entretien

et à l'éducation, *Civ.* 1^{re}, 20 mai 2026

951

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail rural (renouvellement) :

défaut d'habitation à proximité du preneur,

Civ. 3^e, 21 mai 2026

952

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Presse et communication

Diffamation (bonne foi et liberté

d'expression) : office du juge,

Crim. 12 mai 2026

Droit de réponse (délai de trois mois) :

délit de refus d'insertion, *Crim.* 12 mai 2026

Procédure pénale

Données de connexion (exploitation) :

fouille des effets personnels,

Crim. 19 mai 2026

Mandat d'arrêt (nullité) : écrou extraditionnel

à l'étranger, *Crim.* 27 mai 2026

Appel correctionnel (exception de nullité) :

formalité du rapport, *Crim.* 27 mai 2026

955

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Travail dissimulé (infraction) :

action civile de l'URSSAF,

Crim. 27 mai 2026

955

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Mesure d'instruction in futurum : portée

du secret médical, *Civ.* 2^e, 21 mai 2026

Voie d'exécution

Saisie immobilière (disproportion) : office

du juge de l'exécution, *Civ.* 2^e, 21 mai 2026

Saisie immobilière (clause abusive) : déchéance

du terme du prêt, *Civ.* 2^e, *avis*, 21 mai 2026



POINTS DE VUE

957

1526, un notaire préserve l'intégrité du territoire français !
par Bernard Beignier

959

L'Iran sous l'ombre d'une ingérence meurtrière.
Lorsque les bombes remplacent les droits de l'homme
par Reza Bastani Namaghi



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

962

L'indépendance des avocats au regard
de leur déontologie
par Kévin Moya

PANORAMA

974

Exécution des peines
mai 2025 – avril 2026
par Jean-Paul Céré, Joana Faksa et Éric Péchillon

THÈSES

968

L'interprétation du droit international privé
de l'Union européenne. Étude de la jurisprudence
de la Cour de justice
par Sophie Duparc

971

La systématisation du droit administratif européen
en France et en Allemagne
par Alex Micheau

NOTES

984

Le majeur protégé gardé à vue et l'information
du protecteur : et ça continue encore et encore...
note sous Cons. const. 3 avr. 2026
par Véronique Tellier-Cayrol

987

Souplesse et pragmatisme dans l'information du débiteur
d'une créance titrisée, note sous Com. 4 mars 2026
et 15 avr. 2026 [3 arrêts]
par David Martel



ENTRETIEN

992

Catherine Ménabé – L'acquittement des frais de justice pénale par les condamnés

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique :
40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... » :
9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence :
20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate) :
5 500 signes (références entre parenthèses).

À la une

La grille d'évaluation du contrôle coercitif

étude par Guillaume BARBE et Anne SANNIER

Dans un contexte de reconnaissance croissante du contrôle coercitif dans les violences intrafamiliales, une grille d'évaluation est proposée aux praticiens, afin de mieux identifier ces mécanismes de domination qui privent progressivement les victimes de leurs libertés.

Actualité

L'attractivité de la profession d'avocat, entre représentations et réalités professionnelles

focus

G7 : « Nous sommes prêts, mais nous attendons un signal de la Chancellerie »

entretien avec Cédric HUISSOUD

Doctrine

Pour un vrai développement des expertises conventionnelles

étude par Pierre GRAMAIZE

Jurisprudence

En mariage, tu reconnaîtras *ipso facto* le contrat de travail de ton conjoint, salarié de ton entreprise, ou tu le paieras !

note par Emmanuèle PIERROUX
sous Cass. soc., 25 mars 2026

© Gazette du Palais. Généré à l'aide de l'IA



Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL
ET PROCÉDURE PÉNALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Emmanuel DREYER

Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

• François FOURMENT

Professeur à l'université de Tours

AVEC LA PARTICIPATION DE

Claire BALLOT-SQUIRAWSKI, Stéphane DETRAZ et Cloé FONTEIX



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuiltable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuiltable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement,

sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins

d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément

à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

GPL490y9 ■ L'attractivité de la profession d'avocat, entre représentations et réalités professionnelles 3

GPL490z5 ■ Projet de loi justice criminelle : la profession d'avocat reste sur une ligne d'opposition 5

GPL490j5 ■ Une association d'avocats volontaires à Rennes pour représenter les mineurs de façon « quasi-bénévole » 6

GPL490v6 ■ G7 : « Nous sommes prêts, mais nous attendons un signal de la Chancellerie »
entretien avec Cédric HUISOUD 8

Technique

GPL491d4 ■ La grille d'évaluation du contrôle coercitif
étude par Guillaume BARBE et Anne SANNIER 11

Doctrine

GPL487g5 ■ Pour un vrai développement des expertises conventionnelles
étude par Pierre GRAMAIZE 15

Jurisprudence

GPL490u1 ■ En mariage, tu reconnaitras *ipso facto* le contrat de travail de ton conjoint, salarié de ton entreprise, ou tu le paieras !
note par Emmanuèle PIERRoux sous Cass. soc., 25 mars 2026 18

GPL491d5 ■ La chambre de l'instruction fait un usage inhabituel du pouvoir d'évocation
note par Johan DECHEPY-TELLIER sous Cass. crim., 9 avr. 2026 21

GPL490q4 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 24

GPL490i0 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 28

GPL490u6 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Catherine BERLAUD 31

GPL490q0 ■ Chronique de jurisprudence de question prioritaire de constitutionnalité
sous la direction scientifique de Dominique ROUSSEAU
avec la collaboration de Cyrille BEAUFILS, Nicolas MICHON, Coralie RICHARD,
Sylvie SALLES et Arnaud SKZRYERBAK en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL490q0> 

GPL491a4 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier
sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES
en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL491a4> 

Gazette Spécialisée

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Sous la responsabilité scientifique de
Emmanuel DREYER et François FOURMENT

33

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

La Semaine Juridique - édition Générale (JCP G), n° 22 du 01 juin 2026

Sommaire du numéro

La Semaine du droit



ÉDITO

Fin du monde et fin du mois

N° 661 - Par Wanda MASTOR

[Consulter le PDF](#)

LIBRES PROPOS | INFLATION NORMATIVE

L'inflation normative encore au rendez-vous du bilan 2025, sans espoir d'en sortir ?

N° 662 - Par Christophe EOCHE-DUVAL

[Consulter le PDF](#)

L'ENTRETIEN | ENVIRONNEMENT

« Le XXI^e siècle doit consacrer l'habitabilité, condition de tous nos droits et libertés »

N° 663 - Par Laurent NEYRET et Baptiste MORIZOT

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | PROCÉDURE CIVILE

Péremption de l'instance : les diligences accomplies dans le cadre d'une médiation interrompent le délai

N° 664

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 11 au 17 mai 2026

N° 665

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | CASSATION (EN MATIÈRE CIVILE)

Renvoi après cassation : absence d'obligation pour la cour d'appel de relever d'office la tardiveté des conclusions

N° 666 - Par Xavier VUITTON

[Consulter le PDF](#)

CIVIL ET PROCÉDURE CIVILE | CASSATION (EN MATIÈRE CIVILE)

La déclaration de saisine n'est pas une déclaration d'appel : incidences sur l'acte de signification de l'arrêt de cassation

N° 667 - Par Harold HERMAN

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE

Déséquilibre significatif : l'article 1171 du Code civil, disposition générale, ne s'applique qu'aux relations contractuelles qui ne sont pas régies par un texte spécial

N° 668

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PRESCRIPTION (EN MATIÈRE COMMERCIALE)

Action en restitution de valeurs mobilières inscrites sur un compte titres : non-application de la prescription commerciale de droit commun

N° 669

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 11 au 17 mai 2026

N° 670

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CONCURRENCE DÉLOYALE

Contrefaçon et concurrence déloyale : de l'autonomie substantielle à la subsidiarité procédurale

N° 671 - Par THIBAUT LACHACINSKI et FABIENNE FAJGENBAUM

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 21 au 27 mai 2026

N° 672

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | COUR DE CASSATION

Arrêts P de la Cour de cassation du 11 au 17 mai 2026

N° 673

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | JOURNALISTES

Dispositions relatives à la durée du travail et travail à la pige : incompatibilité

N° 674 - Par Françoise BOUSEZ

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | VIE ÉCONOMIQUE

Simplification de la vie économique : publication de la loi

N° 675

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | FIN DE VIE

Soins palliatifs : publication de la loi

N° 676

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | NUMÉRIQUE

Modalités de mise en oeuvre de la réserve citoyenne du numérique

N° 677

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | JOURNAL OFFICIEL

Journal officiel du 21 au 27 mai 2026

N° 678

[Consulter le PDF](#)

PUBLIC ET FISCAL | CONSEIL D'ÉTAT

Arrêts A du Conseil d'État du 11 au 17 mai 2026

N° 679

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | DROIT À L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS DE JUSTICE

La conventionnalité de l'ineffectivité du droit au logement opposable

N° 680 - Par Laure MILANO

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | LIBERTÉ DE RÉUNION

Inefficacité du service d'ordre pour contenir des débordements

N° 681 - Par Béatrice PASTRE-BELDA

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | AGENTS COMMERCIAUX

Cessation du contrat d'agence commerciale

N° 682 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

INTERNATIONAL ET EUROPÉEN | PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Clause abusive et cession de contrat

N° 683 - Par Dominique BERLIN

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Confusion de patrimoines entre deux sociétés = extension de la liquidation judiciaire à la société soeur

N° 684 - Par Stéphanie WDOWIAK

[Consulter le PDF](#)

EN RÉGION | UNIVERSITÉS

Une faculté dynamique à Amiens : nombreuses manifestations et engagement collectif

N° 685 - Par Florence JAMAY

[Consulter le PDF](#)

La Semaine de la doctrine



L'ÉTUDE | DEVOIR DE VIGILANCE

Condamnation d'un symbole de l'engagement RSE

N° 686 - Par Sophie SCHILLER

[Consulter le PDF](#)

LA CHRONIQUE | PROCÉDURE CIVILE

Droit judiciaire privé

N° 687 - Par Lucie MAYER , Liza VEYRE et Lilian LARRIBÈRE

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | ENVIRONNEMENT

Les infrastructures à l'épreuve de la transition écologique

N° 688 - Par Yann AGUILA et Guillaume LÉONARD

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | OUVRAGE

Les Cahiers de vacances

N° 689

[Consulter le PDF](#)

LA VIE DES IDÉES | COLLOQUE

Les Assises du droit de la Nature

N° 690

[Consulter le PDF](#)

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revues	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

La Semaine Juridique - Entreprise et affaires (JCP E), n° 23 du 04 juin 2026

Sommaire du numéro

Échos de la pratique



BANQUE

3 QUESTIONS - Recall et irrévocabilité : pourquoi la banque diligente n'est pas la banque responsable

N° 495 - Par Élodie VALETTE et Kevan LAURENT

[Consulter le PDF](#)

NUMÉRIQUE

Classification des IA à haut risque : la Commission européenne publie son projet de lignes directrices

N° 496

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Les responsabilités du fait d'autrui

N° 497

[Consulter le PDF](#)

BIBLIOGRAPHIE

Traité de la propriété littéraire et artistique

N° 498

[Consulter le PDF](#)

Actualités



AFFAIRES | ENTREPRISE

Investissements étrangers en France en 2025

N° 499

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | BAIL COMMERCIAL

Nullité du bail portant sur un bien appartenant au domaine public et conséquences sur l'indemnité d'occupation

N° 500

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT PÉNAL DES AFFAIRES

Convention pénale du Conseil de l'Europe sur la corruption : levée partielle des réserves de la France

N° 501

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISE

Simplification de la vie économique : la loi est publiée

N° 502

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Contrat de garantie et cautionnement : pas de compensation entre ces deux créances non connexes

N° 503

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Le nouveau paradigme européen du filtrage des investissements étrangers

N° 504

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | MARCHÉ FINANCIER

Crypto-actifs : les règles de transfert de propriété et de nantissement sont précisées

N° 505

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | NUMÉRIQUE

La défense des principes du RGPD implique d'être une personne concernée à l'instant T

N° 506

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROCÉDURE

L'absence de demande d'information dans le dispositif des conclusions doit être régularisée dans le délai légal, sous peine de confirmation du jugement

N° 507

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROFESSION

Précisions sur l'exercice de la profession de l'administrateur judiciaire associé

N° 508

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | PROTECTION DU CONSOMMATEUR

Qualification du contrat de vente au sens des dispositions relatives aux contrats conclus hors établissement

N° 509

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Activité incompatible avec la lettre de mission d'un commissaire aux apports

N° 510

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Registre du commerce et des sociétés : le CNB veut renforcer l'harmonisation des pratiques des greffes

N° 511

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DURÉE DU TRAVAIL

Congé supplémentaire de naissance : publication des décrets d'application

N° 512

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | CONTRAT DE TRAVAIL

Harcèlement sexuel : notion de victime

N° 513

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | RELATION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Accord de performance collective : limitation des thèmes visés ?

N° 514

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | SYNDICAT

Fin de non-recevoir, représentation en justice et pouvoir du délégué syndical

N° 515

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | DOUANE

Inscription du privilège du Trésor : pas d'exigence de constitution d'une garantie

N° 516

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Application de la taxe de 3 % sur la valeur vénale des immeubles et responsabilité dans les chaînes de participation

N° 517

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Imposition des biens et droits placés dans un trust

N° 518

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Parts de SCI et qualification de biens professionnels

N° 519

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Suspicion de soustraction à l'impôt : visites de lieux pour la recherche de preuves

N° 520

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | PROCÉDURES FISCALES

Condition de régularisation d'une réclamation formée avant l'envoi d'un avis de mise en recouvrement

N° 521

[Consulter le PDF](#)

Études et commentaires



AFFAIRES | SOCIÉTÉ

TUP transfrontalière et fraude aux droits des créanciers : état des lieux après l'arrêt « So Far Away »

N° 1177 - Par Guillaume RICHARD

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ

Cessions de droits sociaux

N° 1178 - Par Bernard-Olivier BECKER , Matthieu BUCHBERGER et Marie CAFFIN-MOI

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

La compétence exclusive des associés dans la détermination de la rémunération du gérant de SARL

N° 1179 - Par Corinne BOISMAIN

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Interruption de la prescription par la déclaration de créance du créancier en droit de saisir la résidence principale du débiteur

N° 1180 - Par Michael TOTA

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | CHÈQUE

À propos de la date de création du chèque de garantie

N° 1181 - Par Sophie MOREIL

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

BANQUE - Responsabilité du banquier - Chèque frauduleux - Absence d'anomalie

apparente

N° 1182

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | DROIT DES AFFAIRES

BANQUE - Responsabilité du banquier - Chèque - Encaissement différé et erreur d'affectation - Résiliation d'une convention de compte

N° 1183

[Consulter le PDF](#)

AFFAIRES | TRANSPORT

En cas de vol annulé, le remboursement du billet se fait commission comprise

N° 1184 - Par Pascal DUPONT et Ghislain POISSONNIER

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DROIT SOCIAL

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - Harcèlement moral - Absence mesures prises par l'entreprise - Prise d'acte de la rupture équivalent à un licenciement nul

N° 1186

[Consulter le PDF](#)

SOCIAL | DROIT SOCIAL

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - Obligation de sécurité - Durée du travail - Heures supplémentaires, repos et congés annuels

N° 1187

[Consulter le PDF](#)

FISCAL | TAXES DIVERSES

Les taxes sur les réductions de capital consécutives au rachat par les sociétés de leurs propres titres sont conformes à la Constitution

N° 1188 - Par Emmanuel DINH

[Consulter le PDF](#)



QUESTION D'ACTUALITÉ

PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

Le point sur le règlement UE 2026/697 du 11 mars 2026

23



www.efl.fr



À LA UNE

Question d'actualité -

Adoption d'une directive anti-corruption par l'Union européenne : quels impacts pour les entreprises ?

27

Contrats - Entre professionnels, l'application du déséquilibre significatif réprimé par le Code civil est résiduelle

11

Sociétés - Modification de certaines formalités de publicité au RCS et au RNE

4

Entreprise en difficulté -

Renonciation à l'insaisissabilité de la résidence principale en présence d'un plan de redressement

9



Lefebvre Dalloz



Sociétés

- 4 - Modifications de formalités de publicité au RCS et au RNE
- 5 - Révocation d'un gérant de société civile
- 6 - Pouvoir d'agir en justice du représentant de la masse des obligataires
- 7 - Réparation du préjudice financier de l'associé retrayant d'une SCP
- 8 - Faute séparable du dirigeant d'une entreprise de spectacle

Bourse

- 8 - Droit de se taire lors de la procédure de sanction de l'AMF

Entreprise en difficulté

- 9 - Saisie de la résidence principale de l'entrepreneur

Contrats

- 11 - Application du déséquilibre significatif réprimé par le Code civil

Finances de l'entreprise

- 12 - Responsabilité de la banque pour défaut de mise en garde de l'emprunteur

Biens de l'entreprise

- 13 - Travaux du locataire dans un local commercial situé dans une copropriété
- 13 - Exercice du droit de repentir du bailleur commercial
- 14 - Notion de communication au public : retransmission d'émissions dans un Ehpad

Consommation

- 15 - Encadrement des promotions : sanction du cagnottage

Compliance

- 16 - Données personnelles : pseudonymisation

Et aussi...

- 17 - Domicile apparent du défendeur à une action
- 17 - Litige au sein de l'UE : demandes connexes

Commentaire

- 19 - Information du consommateur sur le calcul du taux variable d'un prêt

Question d'actualité

- 27 - Adoption d'une directive anti-corruption par l'Union européenne : quels impacts pour les entreprises ?

Veilles

- 29 - Veille législative
- 29 - Veille fiscale et sociale



QUESTION D'ACTUALITÉ



23

**PRATIQUES COMMERCIALES
DÉLOYALES DANS LE SECTEUR
AGRICOLE ET ALIMENTAIRE :
UNE COOPÉRATION RENFORCÉE**

Revue Lamy Droit des affaires

Médiateur national de l'énergie : 20 ans au service de la protection des consommateurs

Bernard DOROSZCZUK

Chronique : Contrats d'affaires Jean BRUSCHI,
Tristan GIRARD-GAYMARD, Cédric DUBUCQ et Jacques MESTRE

**L'IA, une invitation à repenser l'approche des juristes en droit
et en fait** Marie Clotilde EUDE et David RICHARD

L'impossible don manuel de parts sociales Thibaut DUCHESNE

**La clause résolutoire à l'épreuve de l'exception d'inexécution
dans le bail commercial** Grégoire LEMARCHAND-GHICA

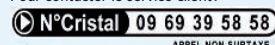
**Spoofing : gare aux automatismes, la substitution du numéro
de téléphone de la banque ne suffit pas nécessairement
à écarter la négligence grave du client** Nicolas KILGUS

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marie-Pierre Blin-Franchomme : Maître de conférences
HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission
développement durable
Jean-Michel do Carmo Silva : Professeur de droit, Grenoble
École de Management
Emmanuel Daoud : Avocat associé, Cabinet VIGO
Jack Demaison : Avocat associé, SIMON Associés
Laurence Caroline Henry : Professeur - Avocat général en
service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour
de cassation
Arnaud Lecourt : Maître de conférences, Université de Pau et
des pays de l'Adour
Jacques Mestre : Professeur agrégé des Facultés de droit
Cyril Nourissat : Professeur agrégé des Facultés de droit,
Université Jean Moulin - Lyon 3

Éditeur : Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social
7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen
Représentante légale : Rokhaya Pondi
Associé unique : Karnov HoldCo France
Directrice de la publication : Rokhaya Pondi
Directrice des rédactions : Sylvie Duras
Responsable des rédactions : Chloé Mathonnière
Rédacteur en chef : Brice Lemerrier Denos
Rédaction : Salma Akdad, Céline Garnier, Camille Madi,
Victoria Mauriès, Rolanda Ondo, Héroïse Planckaert, Brintha
Selvachandran
Dépôt légal : à parution • Prix au numéro : 81,58 €^{TTC}
N° ISSN (version en ligne) : 2109-9367
N° ISSN (version imprimée) : 1279-8401
Périodicité : mensuel • N° CPPAP : 0130 T 87146 •
Crédit photos : Getty Images • Imprimeur : Duplprint,
733, rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne • Origine du
papier : Pologne • Taux de fibres recyclées : 0 % •
Certification : PEFC • Eutrophisation : Ptot 0.02 kg/tonne

Pour contacter le service client :



Courriel : contact@lamyliaisons.fr
Internet : www.lamy-liaisons.fr - www.lamylinenew.fr
- www.liaisons-sociales.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou
partielle, par quelque procédé que ce soit, du contenu de
cette publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur,
est illicite et constitue une contrefaçon, y compris toute
utilisation par des systèmes ou modèles d'intelligence
artificielle ou toute reproduction ou extraction à des fins
de fouille de textes et de données (TDM), notamment
en application de l'article 4 de la Directive (UE) 2019/790.
L'éditeur se réserve expressément ces utilisations.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante :
RLDA 2026, n° 226-1 (année, n° de la revue, n° du
commentaire)

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

FOCUS	4
SOCIÉTÉS.....	6
BANQUE ET FINANCE.....	8
CONSUMMATION	8
DROIT PÉNAL DES AFFAIRES.....	10
COMPLIANCE – RSE	12
À RETENIR ÉGALEMENT	13

REPÈRES

SOCIÉTÉS

- L'impossible don manuel de parts sociales 17
Par Thibaut DUCHESNE

COMMERCIAL

- La clause résolutoire à l'épreuve de l'exception d'inexécution
dans le bail commercial..... 20
Par Grégoire LEMARCHAND-GHICA

BANQUE ET FINANCE

- Spoofing : gare aux automatismes, la substitution du numéro
de téléphone de la banque ne suffit pas nécessairement à écarter
la négligence grave du client..... 25
Par Nicolas KILGUS

CHRONIQUE

- Contrats d'affaires 29
Par Jean BRUSCHI, Tristan GIRARD-GAYMARD, Cédric DUBUCQ
et Jacques MESTRE

PERSPECTIVES

ÉTUDE

- L'IA, une invitation à repenser l'approche des juristes en droit
et en fait 37
Par Marie Clotilde EUDE et David RICHARD

ENTRETIEN

- Médiateur de l'énergie : 20 ans au service de la protection
des consommateurs..... 44
Par Bernard DOROSZCZUK

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	▼
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	▼
Sources officielles	▼

Actualité des procédures collectives, n° 11 du 05 juin 2026

Sommaire du numéro

Repère

NULLITÉ DE LA PÉRIODE SUSPECTE

Interprétation stricte de l'exception des actions révocatoires du règlement
Insolvabilité

N° 128 - Par Rémi DALMAU

Alertes

PRÉVENTION ET TRAITEMENT AMIABLE | PRÉVENTION

Sécurisation pour les salariés du pre-pack cession par la directive Insolvabilité III

N° 129

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | INTERDICTION DES POURSUITES

Publication de l'arrêt rectificatif tant attendu concernant l'entrepreneur individuel

N° 130 - Par Laurence FIN-LANGER

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | CRÉANCE FISCALE

De la nature personnelle de la créance d'impôt sur le revenu à l'aune de l'insaisissabilité légale de la résidence principale

N° 131 - Par Sabrina LE NORMAND-CAILLÈRE

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Quelles conséquences de la reconnaissance par la directive Insolvabilité III de liens étroits des salariés avec le débiteur ?

N° 132 - Par Laurence FIN-LANGER

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Une place purement théorique des salariés dans les comités de créanciers créés par la directive Insolvabilité III

N° 133

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Recours en contestation du relevé des créances salariales en Polynésie française

N° 134

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Précisions importantes sur le montant de l'indemnisation d'un salarié protégé licencié sans autorisation préalable de l'inspection du travail

N° 135

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Attention : consécration d'une conception évolutive du groupe de reclassement d'un salarié protégé licencié pour motif économique !

N° 136

OUVERTURE DE LA PROCÉDURE ET PÉRIODE D'OBSERVATION | SALARIÉS

Attention : le groupe de reclassement pourrait aussi concerner des associations !

N° 137

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

**Devoir de vigilance : première condamnation d'une entreprise
au paiement de dommages-intérêts** → PAGE 16

Edmond SCHLUMBERGER

**La régularisation du défaut de pouvoir du représentant
de la masse obligataire** → PAGE 13

Arnaud REYGROBELLET

**Interprétation européenne de l'action de concert : resserrement
français en vue ?** → PAGE 9

Thibaut DUCHESNE

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

**Clause de tontine, société civile et concubins : la cohabitation peut
s'avérer tumultueuse** → PAGE 24

Anne RABREAU

SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS204o4 • **L'identification de l'organe ou représentant de la personne morale pénalement responsable** 6
Jean-Christophe SAINT-PAU – Cass. crim., 4 févr. 2026, nos 14-80.985, 14-80.987, 14-80.988, 14-80.989
et 24-84.041, FS-B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS204p3 • **Interprétation européenne de l'action de concert : resserrement français en vue ?** 9
Thibaut DUCHESNE – CJUE, 12 févr. 2026, n° C-864/24
- BJS204p6 • **La régularisation du défaut de pouvoir du représentant de la masse obligataire** 13
Arnaud REYGROBELLET – Cass. com., 6 mai 2026, n° 25-12.493, F-B
- BJS204p7 • **Devoir de vigilance : première condamnation d'une entreprise au paiement de dommages-intérêts** 16
Edmond SCHLUMBERGER – TJ Paris, 34^e ch., 12 mars 2026, n° 22/04017

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS204p1 • **Le conjoint salarié du chef d'entreprise... en société** 21
Bruno DONDERO – Cass. soc., 25 mars 2026, n° 24-22.660, FS-B
- BJS204o7 • **Clause de tontine, société civile et concubins : la cohabitation peut s'avérer tumultueuse** 24
Anne RABREAU – Cass. 3^e civ., 9 avr. 2026, n° 25-12.992, FS-B
- BJS204p5 • **Pas de révocation judiciaire du gérant de SCI en référé !** 27
Matthieu BUCHBERGER – Cass. 3^e civ., 7 mai 2026, n° 24-12.164, FS-B

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS204n4 • **Responsabilité du certificateur des comptes d'un groupe de sociétés hors du périmètre de son mandat** 31
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 11 mars 2026, n° 24-21.457, F-B
- BJS204o8 • **Certificateur des comptes, ayant conclu à l'impossibilité de les certifier, face à une action en relèvement** 33
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 1^{er} avr. 2026, n° 25-13.645, F-D

FUSIONS ACQUISITIONS

- BJS204p2 • **Compte courant (bancaire), fusion et cautionnement** 35
Bruno DONDERO – Cass. com., 11 mars 2026, n° 24-12.130, F-D

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

BJS204o6 • Intérêt à agir du liquidateur dans une action en extension : vers une présomption irréfragable ?	38
Christophe BASSE et Margaux FOUET – Cass. com., 25 mars 2026, n° 25-11.719, F-B	
BJS204p0 • Caractère artificiel des avances en compte courant d'associé	41
Bastien BRIGNON – Cass. com., 4 mars 2026, n° 24-22.234, F-D	
BJS204p4 • Unicité de la date de cessation des paiements en France et désormais en... Polynésie française	43
Pascal RUBELLIN – Cass. com., 15 avr. 2026, n° 24-13.960, FS-B	

Contenus

Actualités	
Contenus pratiques	∨
Revue	
Synthèses	
Encyclopédies	
Jurisprudence	∨
Sources officielles	∨

Contrats Concurrence Consommation, n° 6 du 01 juin 2026

Sommaire du numéro

Repère



INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

Une fin inéluctable

N° 6 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

Alertes



FOCUS | RESPONSABILITÉ DÉLICTUELLE

Manquement contractuel causant un dommage à un tiers : la saga continue

N° 4 - Par Lucie MONGIN-ARCHAMBEAUD

[Consulter le PDF](#)

Étude



RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE

Obligations d'information précontractuelles : un regard croisé entre l'Italie et la France

N° 4 - Par Lara MODICA

[Consulter le PDF](#)

NOUVEAUX VICES DU CONSENTEMENT

L'article 1143 du Code civil : un point de vue italien

N° 5 - Par Claudio SCOGNAMIGLIO

[Consulter le PDF](#)

Commentaires



CONTRATS | PRESCRIPTION

À propos de la qualification d'une action : personnelle ou réelle, voire mixte ?

N° 80 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | STIPULATION DE CONTRAT POUR AUTRUI

Où la stipulation pour autrui permet à autrui de s'engager dans un contrat dont les conditions ont été négociées par le stipulant

N° 81 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | DURÉE DU CONTRAT

Durée indéterminée ou déterminée d'un pacte d'associés ? Telle est la question et son enjeu est important

N° 82 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONTRATS | GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE

Garantie à première demande : fraude ou abus manifestes non établis

N° 83 - Par Laurent LEVENEUR

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | AGENCE COMMERCIALE

Condition de la perte du droit à commission de l'agent

N° 84 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | CONCURRENCE DÉLOYALE

Revirement de jurisprudence : l'action en concurrence déloyale ou fondée sur le parasitisme et l'action en contrefaçon tendent aux mêmes fins

N° 85 - Par Hélène AUBRY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | DÉSÉQUILIBRE SIGNIFICATIF

Déséquilibre significatif et rupture brutale

N° 86 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | RUPTURE BRUTALE DE RELATIONS

COMMERCIALES ÉTABLIES

Appréciation de la rupture brutale : rappel de méthode et application

N° 87 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : DISTRIBUTION ET PROTECTION DU CONCURRENT | RUPTURE BRUTALE DE RELATIONS

COMMERCIALES ÉTABLIES

Rupture brutale et investissements spécifiques

N° 88 - Par Nicolas MATHEY

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Accords de non-débauchage : des précisions dans l'affaire Tondela

N° 89 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | ACTIONS PRIVÉES

Cartel des camions, encore... : droit transitoire et calcul des intérêts

N° 90 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONCURRENCE : PROTECTION DU MARCHÉ | ACTIONS PRIVÉES

Premier arrêt de la cour d'appel de Paris sur les suites indemnitaires du cartel des camions

N° 91 - Par David BOSCO

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | CLAUSES ABUSIVES

Contre qui le consommateur peut-il faire valoir les conséquences juridiques de l'invalidité d'une clause abusive figurant dans le prêt cédé ?

N° 92 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | SURENDETTEMENT

Respect du contradictoire et lettre RAR non réclamée par le débiteur

N° 93 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Prix

N° 94 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

CONSOMMATION | JEUX DE HASARD EN LIGNE

Jeux de hasard en ligne

N° 95 - Par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

[Consulter le PDF](#)

Table des matières

Partie I

Interrégulation des activités numériques en droit de l'Union

Sous la direction de Vincent GIOVANNINI, Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE
et Ludovic PAILLER

<i>Interrégulation des activités numériques en droit de l'Union</i> <i>The interregulation of the digital activities under EU Law</i> <i>Propos introductifs</i> Vincent GIOVANNINI, Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE & Ludovic PAILLER	699
<i>L'interrégulation, un impensé de la législation numérique de l'Union ?</i> <i>Interregulation: an overlooked aspect of the EU's digital legislation?</i> Éric SITBON	701
<i>De Stasis à Athena : prévenir les risques systémiques liés à l'IA</i> <i>From Stasis to Athena: mitigating the systemic risks associated with artificial intelligence</i> Arnaud LATIL	709
<i>La circulation des notions et l'articulation des normes : l'approche de l'Union européenne en matière de santé numérique</i> <i>The circulation of concepts and the articulation of standards: the European Union's approach to the digital health</i> Mouna MOUNCIF-MOUNGACHE	717
<i>L'influence des notions et approches extérieures au droit du numérique : réflexion à partir du droit de la concurrence</i> <i>The influence of concepts and approaches outside the field of digital law: a reflection based on the competition law</i> Vincent GIOVANNINI	725
<i>Articulation des sources du droit du numérique en droit de l'Union européenne : à la recherche d'une méthode d'articulation</i> <i>The integration of the sources of digital law into the European Union law: in search of an integration method</i> Samir MERABET	733
<i>L'articulation des voies de recours devant le juge et les autorités de contrôle</i> <i>The coordination of legal remedies before the courts and regulatory authorities</i> Ludovic PAILLER	739
<i>L'interrégulation comme défi pratique pour les entreprises</i> <i>Interregulation as a practical challenge for businesses</i> Romain DE ZAN	747

Partie II

Doctrine

Sous la direction d'Anastasia ILIOPOULOU-PENOT,
de Caroline COUPET et d'Édouard DUBOUT

<i>Règlement sur les subventions étrangères : la dimension externe de la politique de concurrence de l'UE</i> <i>The foreign subsidies regulation: the external dimension of EU competition policy</i> Wolfgang WEIß.	757	<i>Les chemins du compromis à 27 : étude pratique sur la fonction législative du Conseil</i> <i>The paths to compromise among the 27: a spractical study of the Council's legislative function</i> Bastien LIGNEREUX.	779
<i>L'émergence d'une doctrine européenne du logement abordable</i> <i>The emergence of a European doctrine on affordable housing</i> Élise-Marie BONFILS & Thomas PICOT ...	773	<i>Les pièces d'automobiles en droit des marques</i> <i>Car parts in trade mark law</i> Charles-Henry MASSA.	787

Partie III

Jurisprudence

Sous la direction de Fabrice PICOD

<i>Le meilleur ami de l'homme, un « bagage » au sens de la Convention de Montréal</i> <i>The man's best friend: "baggage" within the meaning of the Montreal Convention</i> CJUE, 16 octobre 2025, Felicísima c. Iberia Líneas Aéreas de España SA Operadora Unipersonal et IATA España SLU, <i>aff.</i> C-218/24, <i>ECLI:EU:C:2025:794</i> Jeremy HEYMANN.	795	<i>Règlement Bruxelles I bis et libre choix de la loi applicable et de l'élection du for. Principe de l'autonomie de la volonté des parties à un contrat, clause attributive de juridiction et primauté du droit de l'Union européenne</i> <i>Brussels I-bis Regulation and free choice of applicable law and competent jurisdiction. Principle of freedom of choice of the parties to a contract, jurisdiction clause and primacy of European Union law</i> CJUE (6 ^e ch.), 30 octobre 2025, Pome (A contre B), <i>aff.</i> C-398/24, <i>ECLI:EU:C:2025:843</i> Antonio CAIOLA.	813
<i>L'art de la tarification des réseaux, entre marge d'appréciation du régulateur national et exigences européennes</i> <i>The art of network tariff setting: between the national regulator's discretion and EU requirements</i> CJUE, 23 octobre 2025, Gaso et Conexus Baltic Grid, <i>aff.</i> C-87/24, <i>ECLI:EU:C:2025:826</i> Benoît BLOTTIN.	801	<i>Un éclairage sur la notion d'« unité de comportement » en matière d'abus de position dominante et le champ d'application du test Bronner</i> <i>An insight into the concept of "unity of conduct" in cases of abuse of dominance and the scope of the Bronner test</i> CJUE (3 ^e ch.), 18 décembre 2025, Lukoil Bulgaria et Lukoil Neftohim Burgas, <i>aff.</i> C-245/24, <i>ECLI:EU:C:2025:987</i> Julien JURET.	823

Le double rôle de l'intérêt du consommateur dans l'appréciation d'un abus de position dominante
The dual role of consumer interest in assessing abuse of dominant position

CJUE, 18 décembre 2025, OSA, z.s. c. Úřad pro ochranu hospodářské soutěže, aff. C-161/24, ECLI:EU:C:2025:985, concl. M. MACIEJ SZPUNAR, présentées le 5 juin 2025, ECLI:EU:C:2025:417

Dominique BERLIN 837

Sur un Janus des libertés de circulation

Two-faced approach to freedom of movement

CJUE, 18 décembre 2025, Amazon EU Sàrl c. ministre de la Culture, ministre de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique, aff. C-366/24, ECLI:EU:C:2025:990

Loïc ALLIER 853

Partie IV

Notes de lecture

Anastasia ILIOPOULOU-PENOT et Francesco MARTUCCI (dir.), Les rapports entre les juges constitutionnels nationaux et la CJUE, coll. « Droit de l'Union européenne », série « Colloques », Bruxelles, Bruylant, 2025, 247 p.

Jacques PERTEK JOURDAIN 863

Loriane ALEM, Contrôle et mobilité des capitaux en droit de l'Union européenne, coll. « Droit de l'Union européenne », série « Thèses », Bruxelles, Bruylant, 2025, 592 p.

Dominique BERLIN 865

NUMÉRO 2026/1

SOMMAIRE

Éditorial 3

Katrin DECKERT

Dossier – Partie 2 : The Banking and Financial System Confronted with “Extreme” Risks**Ten Years after the Entry into Force of the Single Supervisory Mechanism (SSM) – Le système bancaire et financier confronté à des risques « extrêmes » dix ans après l’entrée en vigueur du mécanisme de surveillance unique (MSU)**

Proceedings of the 2024 Annual Conference of the European Society for Banking and Financial Law (AEDBF / ESBFL Europe) and the Associazione Europea per il Diritto Bancario e Finanziario (AEDBF Italia) in collaboration with the School of Banking, Finance and Insurance Sciences, Università Cattolica del Sacro Cuore. 5

Dossier coordonné par Filippos SIOZOS et Bertrand BREHIER

Introduction 7

Filippos SIOZOS

Ten Years of the Banking Union: Opportunities and Risks of the Present – Dix ans de l’Union bancaire : opportunités et risques du présent 8

Paola LUCANTONI

After the Great Financial Crisis and the Eurozone Sovereign Crisis: a brief assessment of the major regulatory and supervisory reforms – Après la Grande Crise financière et la crise des dettes souveraines dans la zone euro : brève évaluation des principales réformes réglementaires et prudentielles. 10

Giovanni BASSANI

The European Banking Union: Origins, Structure, and Prospects – L’Union bancaire européenne : origines, structure et perspectives 23

Adelina-Elena BĂDESCU & Dragoș Mihail MĂNESCU

Sustainable Finance, Prudential Regulation, and the Role of the ECB – Finance durable, réglementation prudentielle et rôle de la BCE 37

Riccardo CANOSSA & Daphne FARMAKI

Emerging Risks a Decade after the Establishment of the SSM: The Quantum Disruption – Les risques émergents dix ans après la création du MSU : la disruption quantique. 56

Filippos SIOZOS

Regulating the Unpredictable: Banking Law in an Era of Total Crises – Réguler l’imprévisible : le droit bancaire à l’ère des crises totales 68

Marina TELLER

Chroniques**I. Régulation financière****A. Régulation comparée****B. Régulation européenne**

Le régime européen d’octroi de prêts par des fonds d’investissement en voie de finalisation – The European regulatory regime governing loan origination by investment funds is nearing finalisation. 75

Louis SUIRE

C. Régulation internationale

L'accès aux marchés financiers pour tous –
Access to financial markets for all 87

Dirk A. ZETZSCHE

II. Régulation bancaire

A. Régulation européenne

Chronique sur les clauses abusives
 dans les contrats bancaires et financiers :
 jurisprudence de la CJUE pour l'année
 2025 – *Unfair terms in banking and finance
 consumer contracts: case-law of the ECJ
 for the year 2025* 91

Mathieu COMBET & Jorg SLADIČ

B. Régulation comparée

Quelle mise en œuvre pour la finalisation
 des réformes de Bâle III ? Étude comparative
 de la transposition des dernières révisions
 bâloises au sein des droits britannique,
 états-unien, européen et japonais –
*The implementation of the finalisation
 of the Basel III reforms: a comparative study
 of British, European, Japanese and US law* ... 106

Camille GRIZET

C. Régulation internationale

III. Régulation assurantienne

A. Régulation européenne

Le cautionnement rémunéré
 est-il une activité d'assurance au sens
 de la directive solvabilité II ? – *Is
 remunerated guarantee an insurance activity
 within the meaning of the Solvency II
 directive?* 114

Thomas GÉRARD

B. Régulation comparée

C. Régulation internationale

IV. Fiscalité des services financiers

A. Fiscalité directe

La chaîne et le miroir : transparence
 conventionnelle et souveraineté
 de qualification en droit interne
 Lecture complémentaire : renvoi au
 droit du *situs* et portée du test *Artémis*
 (à propos de CE, 28 février 2025, *Min.
 c. Poirel*, n° 491788) – *The Chain and
 the Mirror: Treaty Transparency and the
 Sovereignty of Characterization in Domestic Law
 A Further Reading: Reference to the law of
 the situs and the Reach of the Artemis test
 (Note on French Administrative Supreme Court
 (Conseil d'État), 28 February 2025, Minister
 v. Poirel, No. 491788)* 119

Georges CAVALIER

B. Fiscalité indirecte

Régularisation de la TVA facturée à tort :
 commentaire de l'arrêt du 22 juillet 2025,
 n° 472910 et n° 494230 – *Regularisation of
 VAT Unduly Invoiced: commentary on the
 judgment of 22 July 2025, Nos. 472910 and
 494230* 133

Sabrina LE NORMAND-CAILLÈRE

C. Fiscalité comparée

DOCTRINE P. 21**PROFESSIONS**

Le notaire confronté au délit de prise illégale d'intérêts et aux autres atteintes à la probité

par Rodolphe Mésa

ACTUALITÉS P. 5**IMMOBILIER**

N'est pas nul un acte
de notoriété acquisitive
sans valeur probante

IMMOBILIER

Loi *Roux-Papin* pour la prévention
et la gestion des inondations

DROIT FISCAL

Déclaration de succession :
conditions de déductibilité
d'un prêt *in fine* souscrit
par le défunt

PROFESSIONS

Recel d'une somme d'argent
et calcul des émoluments
de partage du notaire

PRATIQUE P. 14**PERSONNES / FAMILLE**

L'avènement du concubinage
blanc

par Xavier Baki-Mignot

CHRONIQUES P. 27**PERSONNES / FAMILLE**

Régimes matrimoniaux

par Isabelle Dauriac
et Nathalie Couzigou-Suhas



ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF231u9 ■ N'est pas nul un acte de notoriété acquisitive sans valeur probante

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF231u3 ■ Loi *Roux-Papin* pour la prévention et la gestion des inondations

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF231u4 ■ Caractérisation de la faute des acquéreurs ayant privé l'agent immobilier de son droit à commission

FAMILLE - PATRIMOINE

DEF231u5 ■ Paiement des parts sociales par prélèvement sur un compte indivis et libération de l'apport

FISCAL

DEF231u6 ■ Déclaration de succession : conditions de déductibilité d'un prêt *in fine* souscrit par le défunt

PROFESSION

DEF231u7 ■ Recel d'une somme d'argent et calcul des émoluments de partage du notaire

PRATIQUE P. 14

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF231q5 ■ L'avènement du concubinage blanc par **Xavier Baki-Mignot**

DOCTRINE P. 21

DEF231h4 ■ Le notaire confronté au délit de prise illégale d'intérêts et aux autres atteintes à la probité par **Rodolphe Mésa**

CHRONIQUES P. 27

DEF231s4 ■ Régimes matrimoniaux par **Isabelle Dauriac** et **Nathalie Couzigou-Suhas**

VIE PRO P. 36

OFFRES ET DEMANDES P. 40

INDICES P. 44

NOUVEAU PODCAST
**Profession
Notaire**

DEFRÉNOIS  L'ASSEMBLÉE
DE LIAISON
DES NOTAIRES
DE FRANCE



Ce podcast propose des réflexions structurantes pour la profession, fruits des débats de l'Assemblée de Liaison des Notaires de France.

Animé par **Liliane Ricco**,
Rédactrice en chef du DeFrénois

SAISON 4 : L'entreprise notariale

Avec **M^e Stéphane Barre**, notaire à Le Puy-en-Velay et rapporteur général de la 76^e session de l'Assemblée de Liaison des notaires de France.

Épisode 2 : la sollicitation personnalisée et la communication en général, deux illustrations du fait que le notaire n'est pas un entrepreneur comme les autres.



SCAN ME

DOCTRINE P. 21

IMMOBILIER

La détermination de l'usage d'un local : analyses et schéma après la loi *Le Meur* (partie 2)

par **Cyril Grimaldi** et **Pierre Vignalou****ACTUALITÉS** P. 5

ENTREPRISE

Loi SVE : principales mesures intéressant la pratique notariale

IMMOBILIER

Actions récursoires en VEFA : le délai de prescription est de dix ans à compter de la réception

ENTREPRISE

Extension d'une procédure collective et prescription de l'action en report de la date de cessation des paiements

RURAL

Conditions du refus de renouvellement du bail rural pour habitation éloignée du preneur

PRATIQUE P. 16

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Loi anglaise et autonomie de la prestation compensatoire

par **Alexandre Boiché****CHRONIQUES** P. 29

IMMOBILIER

Sûretés personnelles

par **Séverine Cabrillac**

ACTUALITÉS P. 5

À LA UNE

DEF231y7 ■ Loi *SVE* : principales mesures intéressant la pratique notariale

ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF231y3 ■ Actions récursoires en VEFA : le délai de prescription est de dix ans à compter de la réception

ENTREPRISE

DEF231y4 ■ Extension d'une procédure collective et prescription de l'action en report de la date de cessation des paiements

RURAL

DEF231y5 ■ Conditions du refus de renouvellement du bail rural pour habitation éloignée du preneur

PRATIQUE P. 16

QUESTIONS-RÉPONSES

DEF231h3 ■ Loi anglaise et autonomie de la prestation compensatoire
par **Alexandre Boiché**

DOCTRINE P. 21

DEF231m1 ■ La détermination de l'usage d'un local : analyses et schéma après la loi *Le Meur* (partie 2)
par **Cyril Grimaldi** et **Pierre Vignalou**

CHRONIQUES P. 29

DEF231u1 ■ Sûretés personnelles
par **Séverine Cabrillac**

VIE PRO P. 37

OFFRES ET DEMANDES P. 44

INDICES P. 48

DOCTRINE

Préférence accordée à l'âge... ou retour au Moyen Âge ?

Jean-Pierre Camby et Guy Prunier

Directive *Omnibus I* : les principales dispositions relatives à la simplification des obligations des entreprises en matière de durabilité

Yves Broussolle

La faute de prévision

Julie Boyer

JURISPRUDENCE

Négociation collective : l'employeur ne peut ni clore unilatéralement la négociation, ni choisir ses signataires (Cass. soc., 15 avr. 2026, n° 24-16.653, PB)

Mehdi Harisse

Criminalité organisée : l'efficacité des techniques spéciales d'enquête à l'épreuve du contrôle temporel (Cass. crim., 14 avr. 2026, n° 25-87.105, F-B)

Coralie Fiori-Khayat

DOCTRINE

LPA204h4 Préférence accordée à l'âge... ou retour au Moyen Âge ?

PAGE 4

Du privilège de l'âge appliqué aux résultats électoraux, ou du maintien du droit d'ainesse sous la République

Jean-Pierre Camby et Guy Prunier

En cas de partage des voix, c'est le plus âgé qui est élu. Cette règle vaut aussi selon les moyennes d'âge pour les listes aux élections municipales. Si l'opportunité d'une telle disposition est discutable, sa constitutionnalité (ou celle de la règle inverse, au profit du plus jeune, qui se rencontre plus rarement) n'est pas douteuse.

LPA204h5 Directive *Omnibus I* : les principales dispositions relatives à la simplification des obligations des entreprises en matière de durabilité

PAGE 8

Yves Broussolle

Dans la déclaration de Budapest du 8 novembre 2024, les dirigeants de l'UE ont appelé à « lancer une révolution en matière de simplification », à garantir un cadre réglementaire clair, simple et intelligent pour les entreprises et à réduire drastiquement les charges administratives, réglementaires et de déclaration, en particulier pour les PME. Le 26 février 2025, à la suite de l'appel lancé par les dirigeants de l'UE, la Commission a présenté le train de mesures Omnibus I, visant à simplifier la législation existante dans le domaine de la durabilité. Cette directive a été adoptée définitivement le 16 décembre 2025 et est entrée en vigueur le 18 mars 2026. Les dispositions ne s'appliqueront qu'après leur transposition par les États membres, au plus tard le 19 mars 2027 pour la directive CSRD et au plus tard le 26 juillet 2028 pour la CS3D.

LPA204i1 La faute de prévision

PAGE 11

Étude sur la prévisibilité contractuelle et ses conséquences en droit positif

Julie Boyer

Le contrat est, par nature, un acte de prévision : il organise l'avenir et engage chaque partie à l'aune de ce qu'elle a pu ou dû anticiper. De cette réalité découle un devoir de prévision, dont la méconnaissance constitue une faute spécifique – la faute de prévision – encore largement inconnue en droit positif. Le présent article propose de définir cette faute, d'en identifier les fondements textuels dans le Code civil (C. civ., art. 1218 et 1231-3) et d'en préciser les conséquences pratiques, tant à la formation qu'au cours de l'exécution du contrat, à l'aune des dernières évolutions jurisprudentielles et des projets de réforme de la responsabilité civile.

LPA204h6 Le dol en matière de cautionnement : l'affirmation d'une loyauté contractuelle renforcée dans les opérations de garantie

PAGE 16

Juste Djaito

Le cautionnement constitue l'un des terrains les plus sensibles du contentieux des vices du consentement. Derrière l'apparente simplicité de cette sûreté personnelle se dissimulent, en effet, des asymétries informationnelles profondes, particulièrement lorsque le créancier est un professionnel du crédit et la caution une personne profane. Dans cet environnement, le dol a connu une extension remarquable. D'abord conçu comme l'effet de manœuvres frauduleuses, il englobe désormais, sous l'empire de l'article 1137 du Code civil, le mensonge et la dissimulation intentionnelle d'une information déterminante. En matière de cautionnement, cette mutation a pour conséquence de déplacer le centre de gravité du contentieux vers la question de la loyauté précontractuelle. L'étude montre que le dol n'est plus seulement une technique d'annulation ponctuelle de l'engagement de caution ; il tend à devenir un instrument de contrôle de la circulation de l'information, de moralisation des pratiques bancaires et d'objectivation de la bonne foi dans les opérations de crédit.

LPA204i0 **Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : de nouvelles obligations pour les entités assujetties**

PAGE 22

Patrice Battistini

Le décret n° 2026-310 du 24 avril 2026 marque un tournant dans la mise en conformité des entités assujetties aux obligations lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En transposant la directive européenne AML 6, ce texte durcit les exigences de formation du personnel et réforme en profondeur l'accès au registre des bénéficiaires effectifs.

JURISPRUDENCE

LPA204h3 **Détention provisoire devant la chambre de l'instruction : l'effectivité des droits de la défense sans droit absolu à la présence de l'avocat**

PAGE 26

Coralie Fiori-Khayat

Cass. crim., 8 avr. 2026, n° 26-80.363, PB – Cass. crim., 9 avr. 2026, n° 26-80.420, PB
Par un diptyque des 8 et 9 avril 2026, la chambre criminelle précise le régime procédural du contentieux de la détention provisoire devant la chambre de l'instruction. D'un côté, elle refuse de voir dans l'article 199 du Code de procédure pénale une exigence constitutionnelle de présence obligatoire de l'avocat lors de l'examen d'un recours contre le rejet d'une demande de mise en liberté. De l'autre, elle en tire les conséquences sur le terrain de l'audience : la demande de renvoi fondée sur l'indisponibilité du conseil peut être examinée avant le rapport, et son rejet n'est pas subordonné à la preuve d'une impossibilité absolue de renvoyer. Se dessine ainsi une jurisprudence d'équilibre : protéger l'effectivité des droits de la défense sans sacrifier l'exigence de célérité propre au contrôle juridictionnel de la détention.

LPA204h7 **La déterritorialisation du secret des sources : vers une protection fonctionnelle des supports journalistiques**

PAGE 29

Paul-Ludovic Niel

Cass. crim., 17 mars 2026, n° 25-81.815, FS–B
En jugeant que l'article 56-2 du Code de procédure pénale doit être interprété à la lumière de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme, la chambre criminelle étend la protection juridictionnelle du secret des sources journalistiques aux supports saisis sur un journaliste hors des lieux spécialement protégés par le texte. L'arrêt consacre ainsi une approche fonctionnelle, et non plus strictement territoriale, de la protection des sources journalistiques. Il affirme la nécessité d'un contrôle juridictionnel préalable à l'exploitation de supports susceptibles de révéler une source. En revanche, il refuse de sanctionner, sur le terrain de l'excès de pouvoir, le dépassement du délai légal de cinq jours tout comme l'insuffisance alléguée de motivation du juge des libertés et de la détention.

LPA204i2 **Négociation collective : l'employeur ne peut ni clore unilatéralement la négociation, ni choisir ses signataires**

PAGE 35

Mehdi Harisse

Cass. soc., 15 avr. 2026, n° 24-16.653, PB
Dans un arrêt, publié au Bulletin, du 15 avril 2026, la Cour de cassation affirme, à propos d'une négociation annuelle obligatoire (NAO) sur les salaires dans une unité économique et sociale, que, d'une part, la négociation obligatoire ne prend fin qu'avec l'établissement d'un procès-verbal de désaccord et, d'autre part, qu'un employeur tenu à la loyauté ne peut ni exiger la majorité absolue pour signer un accord, ni refuser de conclure avec un syndicat minoritaire atteignant le seuil de 30 % ouvrant la voie au référendum.

Coralie Fiori-Khayat

Cass. crim., 14 avr. 2026, n° 25-87.105, F-B

*Par un arrêt du 14 avril 2026, publié au Bulletin, la chambre criminelle précise les exigences applicables à plusieurs techniques d'enquête mises en œuvre dans une information de criminalité organisée.**Elle admet une certaine souplesse dans l'appréciation du contrôle temporel des réquisitions de données, de la vidéosurveillance sur voie publique et des perquisitions nocturnes, dès lors que le contrôle du juge demeure identifiable, actualisé et proportionné. Mais elle se montre nettement plus stricte en matière de sonorisation : à l'expiration de l'autorisation, le dispositif doit être retiré ou, si des contraintes techniques ou de sécurité s'y opposent, désactivé, ces circonstances devant ressortir des pièces de la procédure. Le temps de l'autorisation apparaît ainsi comme une garantie substantielle du droit au respect de la vie privée.*

Pour soumettre un article à la rédaction, merci d'adresser votre fichier à l'adresse suivante :
celine.slobodansky@lextenso.fr